



CHAMPIONNAT NATIONAL

FUTSAL UGSEL

Minimes filles



Les 5, 6 et 7

Juin 2023



Organisé par le collège Villebois Mareuil de Montaigu-Vendée



UGSEL Nationale
277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05
Tél : 01. 44. 41. 01. 95 Fax : 01.43.29.96.88



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

ORGANISATEUR	Collège Villebois Mareuil 12 Esplanade de Verdun, 85607 Montaigu-Vendée
CONTACTS	PASQUIER Amélie Enseignant EPS apasquier@cvm-montaigu.eu Tél : 06 75 75 74 16
LIEU	Complexe Maxime Bossis 409 Rue du Mondial, 85600 Montaigu-Vendée
STATIONNEMENT	Parking voiture et gare routière à côté pour les bus
ACCUEIL	Le lundi 5 Juin 2023 à partir de 17h Complexe Maxime Bossis : 409 Rue du Mondial, 85600 Montaigu-Vendée
ACCES POUR ACCEUIL	En mini-bus : Stationnement sur le parking du complexe Maxime Bossis En train : Gare SNCF de Montaigu (à 10' à pied). En car : Stationnement à la gare routière à côté du complexe Maxime Bossis
TRANSPORTS	Un service de navette peut être mis en place par l'organisation avec l'utilisation d'un bus, pour ceux qui envisageraient de venir en train. Ce service sera limité à un seul hébergement (Camping la Chausselière). Le montant s'élève à 150 euros pour ce service sur la durée du championnat (Cf questionnaire).
HEBERGEMENT	Une liste d'hôtels et de campings est disponible sur le site de l'UGSEL Nationale mais nous avons un partenariat avec le camping du lac de la Chausselière avec des prix préférentiels sans obligations. Chaque établissement est responsable de la réservation de ses logements.
RESTAURATION	Lundi soir 5 Juin à 19h : Au self du collège Villebois Mareuil (à côté du complexe Maxime Bossis) Mardi midi 6 Juin à 13h : Au self du collège Villebois Mareuil Mardi soir 6 Juin à 19h : Au self du collège Villebois Mareuil Mercredi midi 5 avril : Après les récompenses, sur place, sous la forme de paniers repas Tous les repas (8 €) commandés seront facturés et non remboursables. Les paniers repas du mercredi midi (7 €) commandés seront également facturés et non remboursables. <i>Dans un souci d'organisation, veuillez à répondre et rendre le questionnaire dans les temps. Les commandes des repas non accompagnées du règlement, ne seront pas prises en compte.</i>
DROITS D'ENGAGEMENT	Les droits d'engagement sont de 12.00 € par joueur de futsal, à régler avant le Lundi 15 Mai 2023 au collège (Voir questionnaire de participation)
FORFAIT	Si vous avez des forfaits après l'envoi du questionnaire de participation, merci d'en avertir au plus vite PASQUIER Amélie et l'UGSEL Nationale.
PRIMES KILOMETRIQUES	La prime kilométrique versée en 2023 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur une base proposée par l'UGSEL Nationale, par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour : référence dicoroute).
PASTORALE	Un temps fort sera partagé le lundi 5 Juin pour l'accueil des équipes dans la salle Maine du complexe sportif Maxime Bossis
PHOTOS	Des photos et vidéos seront prises lors de la compétition. Les participants, ou leurs représentants légaux autorisent expressément les organisateurs et l'UGSEL à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, lors de la manifestation sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

RESPONSABILITE

Les accompagnateurs (Professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs joueuses et de tout dégât que ces dernières pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

RECOMPENSES

Les trois premiers du tournoi futsal.
Un t-shirt souvenir sera remis à chaque participant.
Une coupe récompensera la meilleure équipe du tournoi.
Une coupe récompensera l'équipe la plus fair-Play du tournoi.

**ANIMATION /
CONVIVIALITE**

Lundi 5 Juin de 18h à 18h45 au complexe Maxime Bossis :
Cérémonie d'ouverture et pot d'accueil
Mardi 6 Juin de 18h à 19h au collège Villebois Mareuil :
Activité ludique organiser par le collège
Mercredi 7 Juin de 12h15 à 13h15 au complexe Maxime Bossis :
Cérémonie de clôture et remise des récompenses

QUESTIONNAIRE

Questionnaires de participation **et** techniques (obligatoire pour permettre une organisation plus rapide).

Questionnaire :

A renvoyer :

- Par mail à Amélie PASQUIER: apasquier@cvm-montaigu.eu
- Ou par adresse postale : Collège Privé Villebois Mareuil - 12 Esplanade de Verdun, 85607 Montaigu-Vendée

Règlement :

Par :

- Par chèque à l'ordre de l'Association Sportive « A.S du collège Villebois Mareuil »
- Ou par virement avec l'IBAN : **FR76 1470 6001 5013 1132 0800 160**

IMPERATIVEMENT avant le **Lundi 15 Mai 2023**

**QUESTIONS
ADMINISTRATIVES**

apasquier@cvm-montaigu.eu

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

REGLEMENT	Se référer aux Règlements Généraux et Particuliers 2020/2024 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques du Futsal sur le site de l'UGSEL nationale.
REPRESENTANT DE L'UGSEL NATIONAL	Bernard CHAIGNE
RESPONSABLE DES JEUNES ARBITRES	
RESPONSABLE LOCAUX	Professeurs d'EPS du Collège Villebois Mareuil
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation et le respect de la Charte Ethique et Sportive.
LICENCES	Présentation des licences sportives et licence encadrement sur le temps de l'accueil le lundi 5 Juin 2023. L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif. Les licences élèves et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions. Rappel Article 9 des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel. Comme pour les élèves, lors des championnats UGSEL, la licence devra être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement.
TIRAGE AU SORT	Le lundi 5 Juin lors de la cérémonie d'ouverture (18h-19h)
CERCLE DU RESPECT	Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Echauffement commun des 2 équipes en championnat Promotionnel. Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs.
ARBITRAGE	Il sera assuré par des jeunes arbitres officiels et aider par les minimes garçons de la SSS futsal du collège. Les équipes versent une caution de 300 €. La caution sera restituée en fin de championnat aux équipes qui auront présenté un jeune arbitre dûment validé .
QUESTIONS TECHNIQUES	apasquier@cvm-montaigu.eu Chaque équipe utilise ses ballons pour l'échauffement. Des ballons de matchs seront à la disposition des arbitres.
TENUE ET HYDRATATION	Dans la mesure du possible, il est souhaitable que chaque équipe prévoie deux jeux de maillots numérotés et de couleurs différentes. Nous demandons à chaque compétitrice de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.
VOL	Le collège Villebois Mareuil et la ville de Montaigu-Vendée déclinent toute responsabilité en cas de vol, d'oubli ou de perte de matériel et d'objets personnels. Veillez à ne rien laisser dans les vestiaires.

**COMMISSION
REGLEMENTAIRE ET
DISCIPLINAIRE**

Conformément à l'article 20, des règlements généraux de l'UGSEL : « Les représentants du Conseil National, de la Commission Sportive Nationale, présents à la compétition, avec le Comité Organisateur, peuvent prendre ensemble et d'un commun accord dans le cas prévu à l'article ci-dessus et après enquête, toute sanction qui s'impose (rappel à devoirs, suspension ou expulsion d'un joueur, d'un dirigeant ou d'une équipe) et exiger le remboursement des dégâts constatés ».

Lire également les articles 17, 18 et 19 des règlements généraux.

Procédure disciplinaire et jury d'appel : se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux

**LUTTE CONTRE LE
DOPAGE**

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.


UGSEL

 Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.


ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

PROGRAMME GENERAL

LUNDI 5 Juin

- **17h** : Accueil des équipes au Complexe Maxime Bossis (409 Rue du Mondial, 85600 Montaigu-Vendée)
- **18h00** : Cérémonie d'ouverture et tirage au sort
- **18h45** : Réunion technique Jeunes Officiels et Arbitre
- **18h45** : Pot d'accueil pour les encadrants – (chaque équipe apporte une spécialité de sa région)
- **19h00** : Diner pour les joueuses
- **19h15** : Diner pour les encadrants

MARDI 6 Juin

- **9h00** : Ouverture des salles
- **9h30- 12h00** : Matches en continu dans les deux salles de compétitions
- **13h** : Repas au self du Collège Villebois Mareuil
- **14h30 – 17h** : Matches en continu dans les deux salles
- **A 17h30** : Réunion technique Jeunes officiels et Arbitres
- **De 18h à 19h**: Temps convivialité pour les jeunes au collège Villebois Mareuil
- **A 19h** : Repas au self du collège Villebois Mareuil

MERCREDI 7 Juin

- **8h00** : Ouverture des salles
- **8h30 – 12h00** : Matches en continu dans les 2 salles de compétitions
- **12h30** : Remise des récompenses
- **13h00** : Distribution des paniers repas



Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition.